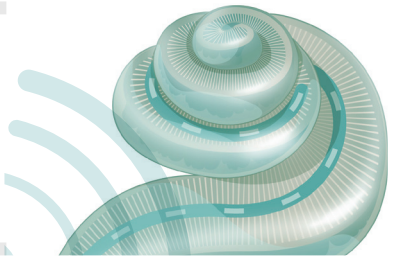
L'implant cochléaire

Quelques recommandations et contre-indications



Voici quelques recommandations afin d'effectuer vos activités en sécurité.

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Baignade	Enlever votre processeur (partie externe) si vous ne possédez pas d'accessoire pour la baignade. Certains modèles sont résistants à l'eau dans certaines conditions. Renseignez-vous auprès de votre audiologiste pour connaître les détails. Il est permis de se baigner en mettant la tête sous l'eau et de sauter du bord de la piscine 2 mois après la chirurgie. **Attention :** • Si l'enfant a des tubes transtympaniques, il doit avoir des bouchons pour les oreilles. • Si le processeur tombe dans l'eau, placez-le dans le déshumidificateur. • À la plage, évitez que le sable soit en contact direct avec le processeur.
Sports nautiques (planches à voile, motomarine)	Attendez **3 mois après la chirurgie** et enlevez toujours le processeur.
Plongeons en hauteur	On peut exécuter un plongeon **6 mois après la chirurgie** d'une hauteur maximale de 3 mètres (risque de déplacement de la partie interne au-delà de cette hauteur). Cependant, si l'adulte ou l'enfant a eu ou a souffert de plusieurs infections aux oreilles (otites), il est recommandé de consulter le médecin pour connaître les précautions à prendre.
Plongée sous-marine	Attendez **1 an après la chirurgie**. La profondeur permise est variable entre 25 et 50 mètres selon les parties internes et les compagnies. Avant de faire de la plongée, il est recommandé de faire vérifier l'état de vos oreilles par un chirurgien ORL.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Attendez **1 mois après la chirurgie** avant de reprendre les activités sportives.

Évitez les activités qui pourraient causer un coup à la tête (ex. : boxe, football, etc.).

Pour toute activité où il y a risque de chutes ou de coups à la tête, le port du casque est recommandé (ex : vélo, patin, ski alpin, etc.). Le casque diminue les risques d'endommager l'implant cochléaire (partie interne). Si un coup est reçu à la tête, le risque de bris demeure présent. Certains casques privilégient des points de pression devant et derrière plutôt que sur les côtés, ce qui aide à diminuer la pression sur l'antenne. Si vous avez de la difficulté à trouver un modèle qui vous convient, consultez un orthésiste.

Sports extrêmes (parachute, saut à l'élastique)	Ces activités sont déconseillées. Si un porteur d'implant décide quand même de s'y adonner, il faut enlever le processeur. Le port d'un casque est essentiel, mais ne protégera pas l'implant contre un choc important.

AUTRES

Manèges	Évitez les manèges avec mouvements brusques pour éviter les risques de coups à la tête. Retirez votre processeur avant la mise en marche du manège s'il risque de tomber. Les manèges extrêmes, comme le Goliath à La Ronde, et les manèges qui chutent rapidement comme l'Orbite à La Ronde et le Piston aux Galeries de la Capitale sont interdits. Ces manèges utilisent un système pour aller très rapidement vers le ciel et vers le sol. Les forces utilisées pourraient déplacer les électrodes et endommager l'implant.   
Électricité statique	L'électricité statique apparait quand des charges électriques s'accumulent sur le corps, par exemple en frottant des vêtements. En touchant certains objets, il peut y avoir une décharge. Les parties internes sont conçues pour résister aux décharges électrostatiques. Un risque faible est quand même présent. L'électricité statique peut aussi endommager le processeur. Les compagnies recommandent de le retirer pour certaines activités. Voici quelques exemples : • Jouets de plastique (voiture, bac de balles, tunnel, glissade, etc.). • Frotter des ballons gonflés sur sa tête. • Faire des culbutes ou se rouler sur du gazon synthétique. • Jouer sous une toile de parachute, sur un trampoline. • Courir sur un tapis roulant. **Conseils supplémentaires :** • Au moment de mettre le processeur, touchez une matière qui laisse circuler l'électricité (ex. : du métal ou une autre personne) avant de le toucher. Ceci permettra d'égaliser les charges électriques. • Utiliser du liquide antistatique (assouplisseur) lors du lavage des vêtements et des draps.
Humidité	Pour éviter les problèmes liés à l'humidité, utilisez la boîte de déshumidification qui vous a été fournie. Il est recommandé de l'utiliser toutes les nuits. Il n'est pas recommandé de mettre les piles rechargeables dans le déshumidificateur, sauf en cas d'exposition importante à l'eau. Les piles jetables peuvent aller au déshumidificateur.
Températures extrêmes	Le soleil direct sur le processeur peut l'endommager. Celui-ci n'est pas conçu pour résister à des températures de moins de -20°C et de plus de 45°C.

AUTRES (suite)

Interférences	Les porteurs d'implants peuvent parfois entendre des sons distordus lorsqu'ils sont près de certains appareils électroniques. Il n'y a pas de risque pour la partie interne. Voici quelques exemples : • Téléphones portables. • Compteurs intelligents d'Hydro-Québec. • Plaques de cuisson à induction : garder une distance de 0,5 m pour éviter d'entendre de l'interférence. • Détecteurs de métal ou de vol dans les magasins.
Champs électromagnétiques	Pour éviter un risque de bris de la partie interne, il n'est pas recommandé d'aller dans des endroits où on retrouve ces symboles :  
Avions et aéroports	Il est possible de prendre l'avion **1 mois après la chirurgie**. • Vous pouvez porter le processeur en tout temps à l'aéroport. Lorsque vous passez le détecteur de métal ou le scanner corporel, vous pourriez entendre de l'interférence. Il n'y a pas de risque pour l'implant. • Assurez-vous d'avoir toujours votre carte de porteur d'implant cochléaire. • Le processeur ne doit jamais être mis dans les bacs qui passent sous les rayons X. Ceci pourrait briser le processeur. • Si la compagnie aérienne vous demande de fermer vos appareils électroniques au moment du décollage et de l'atterrissage, vous devez éteindre votre télécommande et votre accessoire Bluetooth si vous en possédez un (ex. : AudioLink, PhoneClip, Système Roger, etc.).
Soins de beauté (coiffure, esthétique)	• Pour raser les cheveux de près (« clipper à cheveux »), **attendez 3 mois après la chirurgie.** • Pour teindre vos cheveux ou les friser à l'aide d'une permanente, **attendez 1 mois après la chirurgie.** • Lors des séances de bronzage en cabine, enlevez le processeur. • L'utilisation du laser est possible (traitement de la peau, épilation), mais pas près du site de l'implant. Il est essentiel d'enlever votre processeur pendant le traitement. • L'épilation à l'électrolyse est interdite dans les régions du cou, du visage et de la tête. • Pour l'épilation à la lumière pulsée intense (IPL), renseignez-vous sur le type de machine utilisée : ○ Stimulation monopolaire : traitement interdit dans la région du cou, du visage et de la tête. ○ Stimulation bipolaire : traitement possible, mais pas près du site de l'implant.

Attention à votre peau

Évitez qu'une pression continue ne soit appliquée sur l'antenne (aimant trop puissant, casque trop serré, dormir appuyé sur l'antenne, etc.). Il est fortement déconseillé de porter le processeur la nuit. De plus, si l'aimant de votre antenne est trop puissant, les risques à long terme sont les suivants :

- Irritation, inconfort, élancements, douleurs.
- Amincissement de la peau.
- Dans les cas extrêmes : complications médicales (infections, nécroses, exposition de l'implant) pouvant nécessiter de retirer l'implant cochléaire.

Il est à noter que si vous perdez ou gagnez du poids, la force de votre aimant devra possiblement être réajustée. Si vous ressentez de la douleur ou des élancements sur le site de l'implant, consultez sans tarder votre audiologiste ou votre chirurgien ORL.

Examens médicaux et autres traitements

- **Résonance magnétique (IRM) : il ne faut jamais entrer dans une pièce équipée d'un appareil de résonance magnétique sans précaution.** Si vous devez passer une IRM, contactez le secrétariat de votre centre de programmation pour savoir si vous pouvez passer l'examen et quelles sont les précautions à prendre.
- **Radiographie et tomodensitométrie (TDM, TACO, Scan) :** vous devez enlever votre processeur. Ces examens ne représentent aucun danger pour la partie interne.
- **Correction de la vue au laser :** possible, mais le faisceau laser ne doit jamais être dirigé vers le site de l'implant.
- **Radiothérapie:** consultez votre chirurgien avant d'entreprendre un traitement.
- **Détartreur à ultrasons chez le dentiste :** référez-vous à votre carte de porteur d'implant pour connaître la compagnie et le modèle de votre implant :
 - **Advanced Bionics :** l'utilisation est permise pour les porteurs de la partie interne de modèle HiRes Ultra (implantés à partir d'environ 2018). Pour les autres parties internes, l'utilisation est contre-indiquée.
 - **Cochlear :** l'utilisation est permise avec tous les modèles de parties internes.
 - **Med-El :** l'utilisation est contre-indiquée avec tous les modèles de parties internes.

 Lorsque l'utilisation est permise, le processeur doit être retiré durant l'intervention.
- **Certains traitements et examens médicaux sont interdits :**
 - Électrochirurgie
 - Diathermie ou neurostimulation
 - Thérapie à base de rayons ionisants
 - Traitement électroconvulsif
 - Cautérisation électrique monopolaire



Lors de traitements de physiothérapie, d'ostéopathie, de chiropractie ou d'acupuncture :

- **Ces traitements sont interdits dans la région de la tête et du cou :** diathermie par ultrasons, TENS, courant interférentiel, thérapie par ultrasons, lithotripsie (ondes de choc), électro-acupuncture.
- **Les traitements par magnétisme sont interdits :** le porteur d'implant cochléaire ne doit jamais être exposé à de forts champs électromagnétiques ou à des niveaux élevés de courant électrique.
- Les traitements de diathermie par ondes courtes et de diathermie par micro-ondes sont interdits.
- Les traitements manuels (ex. : traction cervicale, massage, chaleur, froid) sont possibles, mais il ne faut pas appliquer une pression importante directement sur le site de l'implant cochléaire.

ATTENTION !

La partie externe de l'implant cochléaire doit être retirée durant ces traitements.

Pour les porteurs d'un stimulateur cardiaque (pacemaker)

- Il n'y aura pas d'interférence lorsque le processeur d'implant cochléaire est porté sur l'oreille.
- Ne pas approcher votre processeur à une distance de moins de 15 centimètres (6 pouces) du stimulateur cardiaque. Par exemple, une personne porteuse d'un implant cochléaire ne doit pas approcher sa tête de la poitrine d'un proche ayant un stimulateur cardiaque.
- Retirez le processeur lors de la programmation du stimulateur cardiaque.

Pour toutes questions, contactez votre centre de programmation :

• CHU de Québec-Université Laval L'Hôtel-Dieu de Québec	**Secrétariat : 418 691-5420** **Service ORL : 418 691-5490**
• CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal Institut Raymond-Dewar	**514 284-2214**
• CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal CR Lethbridge-Layton-Mackay	**514 488-5552**
• Centre universitaire de santé McGill (CUSM)	**514 843-1663**

Notes personnelles

.....

.....

Il importe de noter que ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa publication. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe de professionnels de la santé qui vous soutiendra. Si, d'une façon ou d'une autre, vous faites une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec-Université Laval ne pourra être tenu responsable de dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

CHU de Québec Université Laval

Ce document est protégé sous la licence Creative Commons : *distribution non commerciale et reproduction en tout ou en partie permises, en mentionnant la source : CHU de Québec-Université Laval. Aucune modification autorisée.*

©2025 CHU de Québec-Université Laval

DEAU_2512_08